



ISSN 0330 - 7956

Numéro Spécial

REVUE DES REGIONS ARIDES

Editée par l'Institut des Régions Arides - Médenine - TUNISIE

**Actes du colloque international
LOTH
Développement territorial,
patrimoine et tourisme
en zones fragiles
et menacées:
entre dynamiques économiques,
démocratie participative
et communication**

**Djerba - Tunisie
14 - 15 - 16 Novembre 2012**

28 (2/2012)

Novembre 2012

DISPARITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE SUD-EST TUNISIEN, UNE ÉTUDE À TRAVERS L'ANALYSE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

RIADH BECHIR

Chercheur au Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales,
Institut des Régions Arides Médenine (Tunisie).
riadh113med@yahoo.fr

SAÏD MILOUD DHIFALLAH

Professeur d'enseignement supérieur à l'université de Sfax (Tunisie),
SaidMiloud.Dhifallah@isggb.rnu.tn

MOUNIR ISSAOU

Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales,
Institut des Régions Arides Médenine (Tunisie).
mounir.benissa@gmail.com

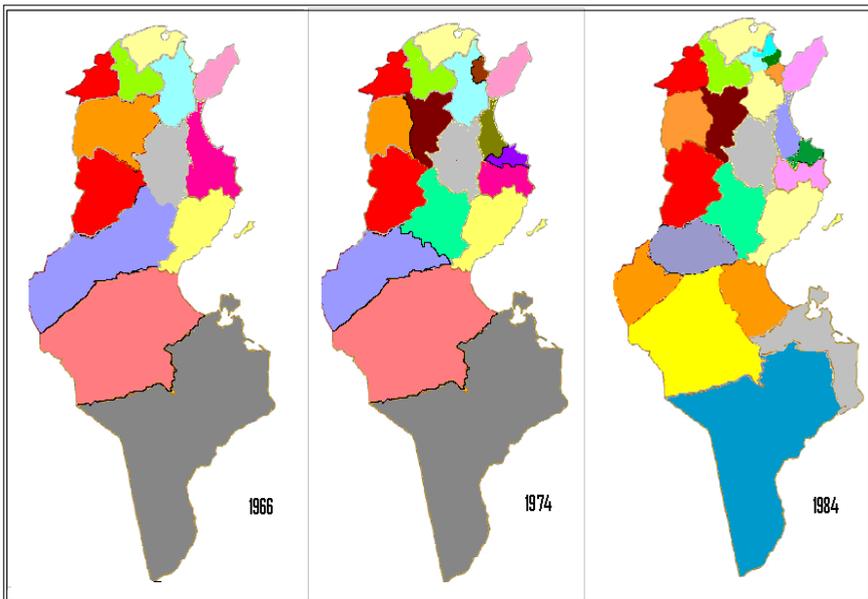
Depuis les années 80, la renaissance de l'intérêt accordé aux problèmes environnementaux, dans un contexte de dynamique socio-économique et démographique très vive, a suscité l'émergence de nouvelles interrogations tout autant doctrinales, conceptuelles, méthodologiques que décisionnelles (Sandron, Sghaïer, 2000). Aujourd'hui « Chaque pays a besoin de régions compétitives et dynamiques pour atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Le développement régional est un complément indispensable aux politiques macroéconomiques », c'est ce que déclare l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour faire apparaître l'importance d'un développement intégré et global. En Tunisie, le déséquilibre régional entre les gouvernorats et la disparité territoriale entre les délégations ont été parmi les grandes révélations de la révolution de Janvier 2011 (Chouchane *et al.*, 2011). En effet, le soulèvement populaire est parti des villes tunisiennes défavorisées, d'abord celles du Sud entre 2008 et 2010 (région du bassin minier de Sud-ouest Gafsa) puis villes frontalières du Sud-est (Ben Guerdane). La disparité en Tunisie n'est pas seulement entre les gouvernorats, mais elle s'observe aussi entre les délégations d'un même gouvernorat (Béchir *et al.*, 2011b). Ce papier tente de mettre en évidence la disparité territoriale entre les délégations du Sud-Est tunisien, en appliquant la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP). Ce travail présente et décrit, dans un premier temps, le découpage administratif en Tunisie et propose d'agrèger un ensemble d'indicateurs régionaux de développement, dans un deuxième temps, afin de dresser une typologie des délégations du sud-est et de discerner les éventuelles défaillances et inégalités freinant leur développement.

Le développement régional en Tunisie

La Tunisie est découpée en 24 gouvernorats et 268 délégations de superficies et de populations inégales. Puisque le nombre des gouvernorats étant relativement élevé, l'État a décidé de découper le territoire tunisien en six régions de planification à partir du VI^{ème} plan de développement (1982-1986) et ce pour optimiser l'exécution de sa politique. Historiquement, la Tunisie a connu des découpages administratifs différents, chacun répond à un ordre politique et socio-économique bien déterminé. Au découpage pré-colonial épousant les données naturelles

et historiques et exprimant le compartimentage et la communication difficile entre les lieux, s'est succédé un découpage colonial qui répond aux impératifs coloniaux d'exploitation et d'encadrement des autochtones, utilisant au mieux la trame tribale (Bélhedi, 1998). Avant cette période, le découpage administratif de la Tunisie comporte 70 « caïdats » dont les responsables « les caïds » avaient une fonction essentiellement fiscale, chaque caïdat est composé de plusieurs « macheikhats » où le responsable appelé « chikh » qui assure le lien entre la population et le pouvoir local. À la suite de la colonisation qui a eu lieu en 1881, les autorités françaises ont gardé cette même structure mais en réduisant le nombre de caïdats à 36. Dès l'indépendance en 1956, l'État a supprimé l'administration traditionnelle et a mis en place une administration nouvelle avec un découpage par Gouvernorat – Délégation – Secteur. Entre 1956 et 2010, le nombre des gouvernorats est passé de 13 à 24, l'augmentation du nombre des gouvernorats en Tunisie a débuté pendant les années 1970 où trois gouvernorats ont été créés en Tunisie médiane : Siliana, Zaghouan et Sidi Bouzid et le Centre-est, à son tour, a été divisé en trois gouvernorats : Sousse, Monastir et Mahdia. Dans les années 1980, après l'affaire de Gafsa, à la suite d'une attaque armée d'un commando infiltré par la frontière algéro-libyenne, il a été créé trois nouveaux gouvernorats dans le Sud : Kébili, Tozeur et Tataouine qui sont, en fait, des zones frontalières détachées de leurs anciens gouvernorats ; respectivement Gabès, Gafsa et Médenine. Après la "Révolte du Pain" en 1984, à la suite d'une augmentation du prix du pain, le gouvernorat de Tunis a été divisé en trois gouvernorats ; Tunis, Ariana et Ben Arous (Figure 1). En 2000, le gouvernorat de l'Ariana est scindé en deux avec l'autonomisation de sa partie sud qui constitue le gouvernorat de Manouba. Concernant le nombre des délégations, il est passé de 86 en 1956 à 264 en 2010, subdivisées ainsi en 2073 secteurs.

Figure 1. Découpage administratif en Tunisie de 1966 à 1984

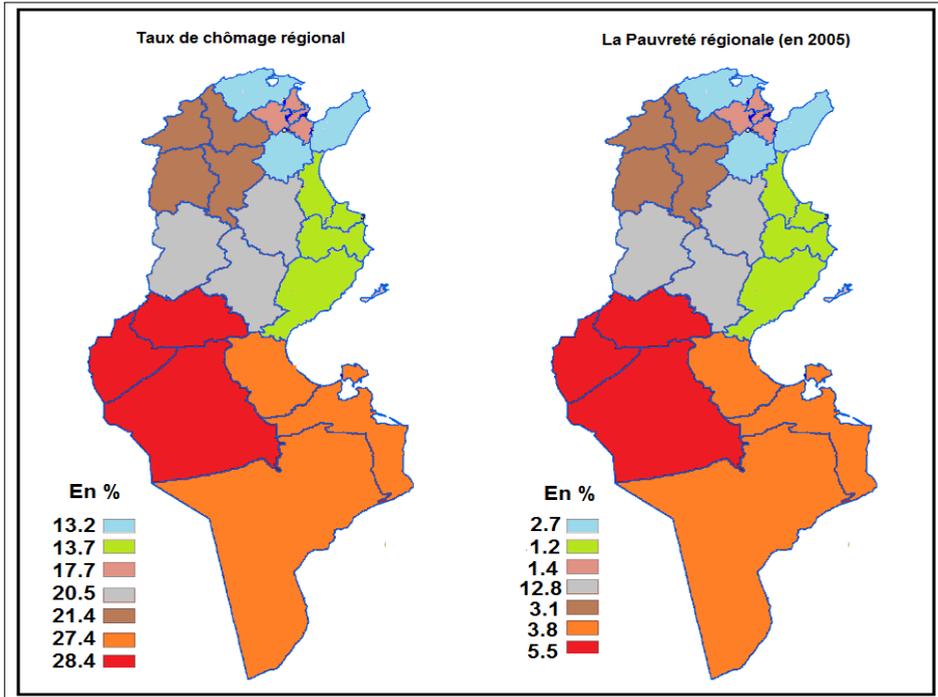


Source : Béchir *et al* (2011a)

Une disparité régionale

Le développement régional en Tunisie représente un des axes importants et prioritaires dans le programme de développement du pays. En effet, les objectifs de l'État s'orientent vers la réduction de l'inégalité et de la pauvreté entre les régions par la modernisation et l'amélioration des infrastructures de base et par la valorisation des ressources humaines et naturelles au niveau régionale. Mais, malgré les efforts en matière de réduction de la pauvreté, celle-ci reste concentrée dans les régions intérieures du pays. On peut poser ici la question de la relation qui existe entre le lieu de résidence et le niveau de vie des ménages qui a attiré l'attention des économistes, en effet, on a deux manières différentes de concevoir cette relation ; pour certains économistes, tel que William Alonso (1964), le niveau de vie des ménages détermine leurs localités de résidence. En revanche, selon d'autres économistes, tel John Kain (1968), ce n'est pas le niveau de vie qui influence le lieu de résidence mais plutôt l'inverse. Mais, en réalité les liens entre populations pauvres et lieux de résidence sont doubles (Hauret, 2005). D'une part, l'installation et la concentration des populations défavorisées conduisent à « appauvrir » un quartier, aussi bien d'un point de vue économique qu'au niveau social. D'autre part, parce qu'il cumule les difficultés sociales et économiques, un quartier défavorisé peut devenir en soi un facteur potentiel de pauvreté pour ses occupants. Les économistes partagent donc l'idée que la pauvreté et le niveau de vie des ménages ne sont pas aléatoirement distribués dans l'espace. Mais, plutôt ils sont concentrés dans des zones contiguës caractérisées par des attributs semblables marqués par exemple par le niveau d'éducation, la taille de ménage, les infrastructures, les conditions climatiques, etc. Nombreux sont les travaux menés pour analyser les indicateurs de développement et la disparité régionale en Tunisie, tels que ; Belhedi, 1999 ; Sandron et Sghaïer, 2000 ; Picouet *et al.*, 2004 ; Jaouad *et al.*, 2009 ; Béchir *et al.*, 2011 ; Chouchane *et al.*, 2011. En fait, ce pays est marqué par de fortes disparités régionales qui existent entre les régions côtières et les zones du Sud et de l'Ouest du pays, principales poches de pauvreté. Ces disparités sont le produit d'une répartition déséquilibrée de dépenses publiques indicatrices de développement qui avaient fortement favorisé les régions côtières au détriment des régions de l'Ouest. Ainsi, plusieurs gouvernorats du pays, alors même qu'ils disposent de ressources naturelles importantes, sont dans l'impossibilité de « suivre » les rythmes de développement qui caractérisent surtout les gouvernorats du Nord-est et Centre-est (figure 2).

Figure 2. Exemple de la disparité régionale en Tunisie

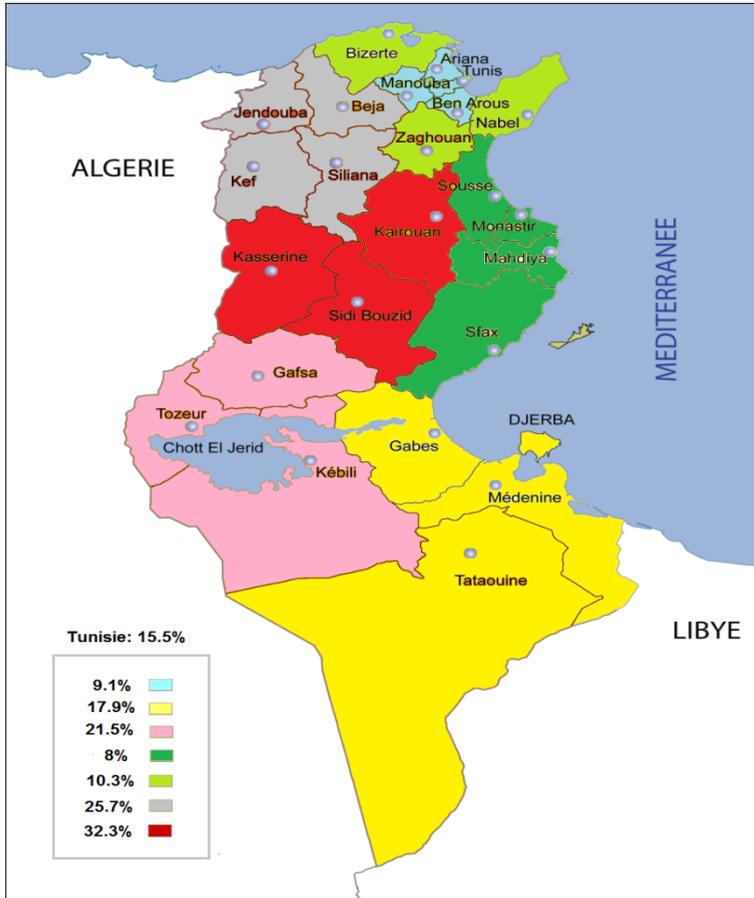


Source : notre élaboration (selon les données de l'INS)

En effet, le Nord-est et le Centre-est concentrent plus de 60 % de la population en 2008 et sont fortement urbanisés avec des grandes villes telles que Tunis (qui compte 9,7 % de la population), Sfax (8,8 %) Sousse (5,8 %). Ils polarisent 88,2 % des entreprises et attirent près de 95 % des entreprises à participation étrangère. Le contraste est frappant avec les régions du Centre-ouest, du nord-ouest, du Sud-est et du Sud-ouest, où vivent respectivement 13,4 %, 11,7 %, 9 % et 5,6 % de la population et qui attirent très peu d'entreprises. Pour le taux de chômage qui est estimé en 2011 à 18,3 %, on remarque qu'il est élevé dans les régions de l'Ouest et se décroche visiblement de taux enregistré dans les zones littorales. En effet, en 2011 le taux de chômage le plus élevé est enregistré au centre-ouest (28,6 %), suivi par le Sud-ouest (24,8 %) alors qu'il n'a pas dépassé le 11 % au centre-est. S'agissant du taux de chômage des diplômés : le gouvernorat de Gafsa est en première position avec 47,4 %, soit près du double du taux national de 23,3 %. Suivent Jendouba (40,1 %), Sidi Bouzid (41,0 %), Gabès (39,4 %), Tataouine (39,1 %) et Kasserine (38,9 %). Si on prend l'indicateur de mesure de l'extrême pauvreté, les écarts sont tous aussi sévères. La région du Centre-ouest (Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine) est relativement la plus pauvre avec un taux de 12,5 % en 2005, soit plus du triple

de la moyenne nationale officielle évaluée à 3,8 %¹⁸⁰. En 2010, le rythme du recul du taux de pauvreté dans les régions côtières a été toujours plus rapide que celui observé à l'intérieur du pays où le Centre-ouest reste la région la plus pauvre de la Tunisie et son retard par rapport aux régions du littoral de la Tunisie s'est même aggravé. La Figure 3 montre cette disparité entre les régions allons de 8 % au Centre-est à 32.3 % au Centre-ouest.

Figure 3. Carte régionale de la pauvreté en Tunisie en 2010 (selon l'INS)

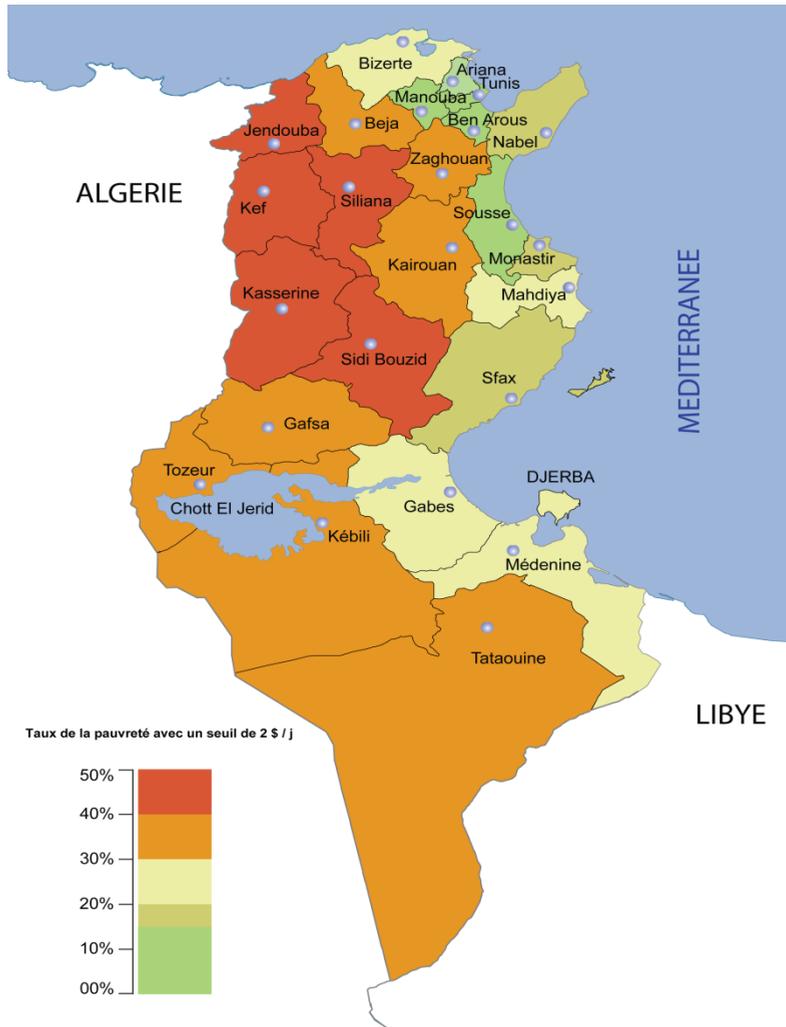


Source : notre élaboration

Ainsi, et selon le ministère des Affaires sociales et en se basant sur les standards internationaux qui fixent le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour, le taux de la pauvreté en Tunisie s'élève à 28.48 %. Ce taux connaît une flagrante disparité entre les régions, atteignant jusqu'à 50.1 % à Siliiana (figure 4).

¹⁸⁰ La ligne de l'extrême pauvreté tient compte de l'évaluation du coût des 2213 calories dont une personne a besoin chaque jour pour vivre. En Tunisie et selon l'Institut National de la Statistique (en 2005) toute personne gagnant moins de 400 dinars par an est considérée comme vivant en dessous du seuil de la « pauvreté extrême ».

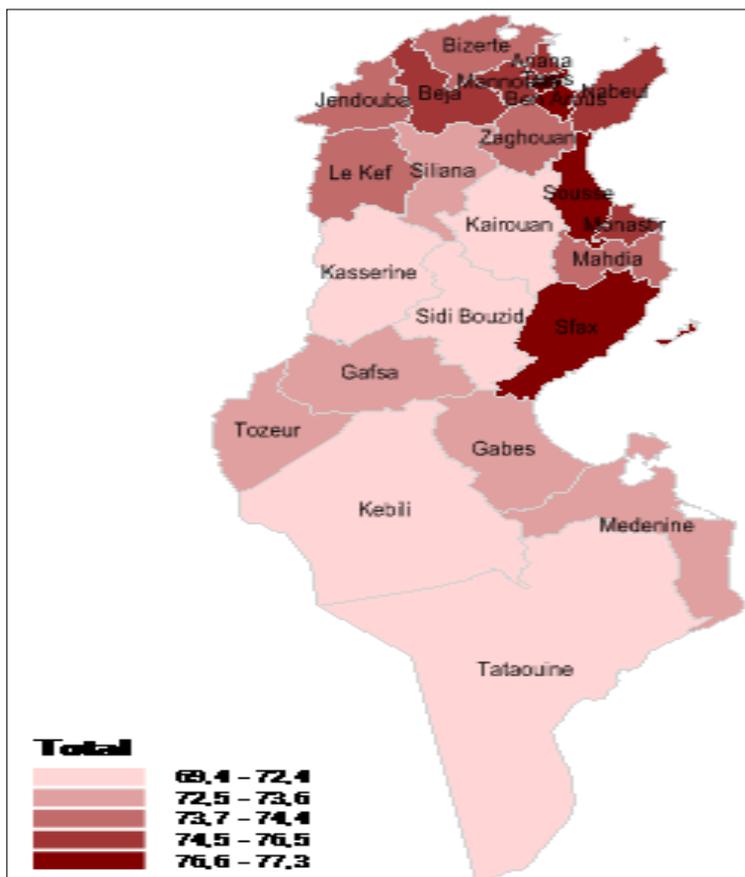
Figure 4. Taux de la pauvreté régionale en Tunisie avec un seuil de 2\$ par jour



Source : notre élaboration

Concernant, l'espérance de vie, au niveau national, on remarque qu'il n'a cessé de grimper grâce à l'amélioration générale des conditions sanitaires et des conditions de vie, pour atteindre 74,5 ans en 2009. Néanmoins, il existe des différences notables entre les zones du littoral et celles de l'intérieur du pays. Un écart de cinq ans en moyenne est observé entre ces régions. Si l'espérance de vie est de l'ordre de 77 ans dans les gouvernorats de Tunis et de Sfax, elle ne dépasse guère 70 ans pour ceux de Kasserine et de Tataouine (Figure 5).

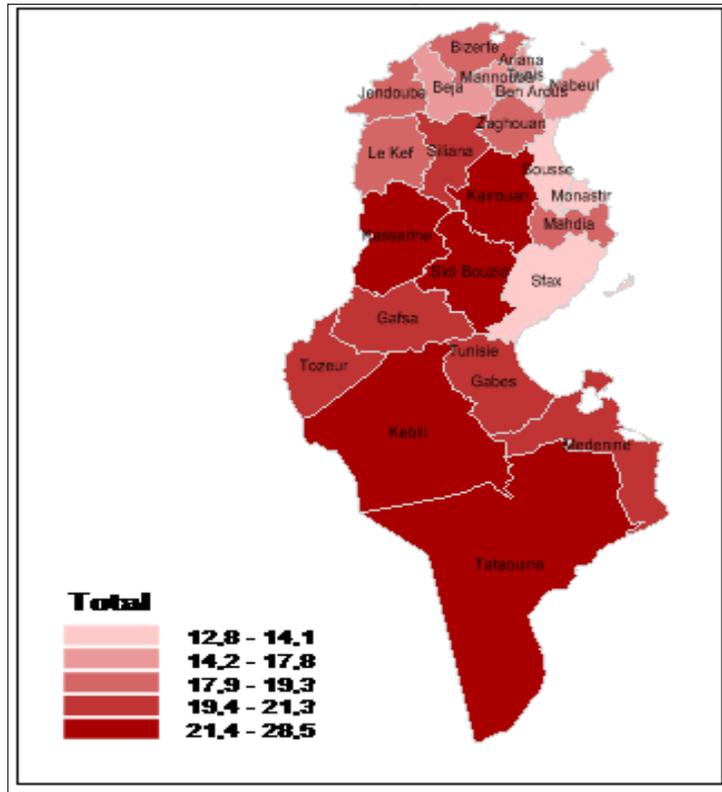
Figure 5. Espérance de vie par région en 2009



Source : Ministère du Développement régional (2011)

Le clivage qui sépare la Tunisie de l'intérieur et celle du littoral se retrouve également dans le domaine de la mortalité infantile. Si au niveau national, le taux de mortalité infantile se situe, en 2009, à 17,8 ‰, celui du Sud est de 21‰ et celui du Centre-ouest s'élève à 23,6 ‰ (figure 6).

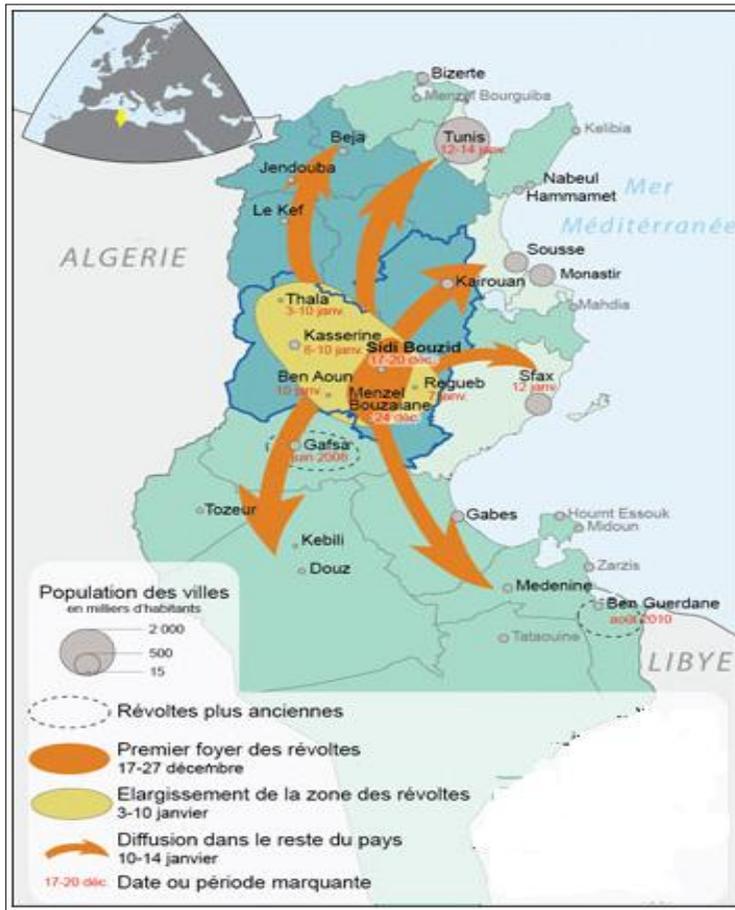
Figure 6. Taux de mortalité infantile par région en 2009 (pour 1000 enfants âgés de moins de cinq ans)



Source : Ministère du Développement régional (2011)

Ainsi, les écarts d'équipement mesurés par des autres indicateurs de développement comme le taux de branchement des ménages au réseau téléphonique, la densité téléphonique, manifestent toujours les mêmes déséquilibres. L'intérieur du pays est non seulement moins industrialisé mais, il possède proportionnellement moins d'activités capables de stimuler un processus de développement régional. Aussi, nous remarquons que les activités de services sont fortement implantées dans la région du Nord-est que dans les autres régions du pays. Ces disparités expliquent bien les causes de la révolution tunisienne de janvier 2011 qui a débuté des régions sous développés où ces inégalités régionales ont joué un rôle décisif dans les mobilisations populaires (Figure 7).

Figure 7. La diffusion de la révolution tunisienne en janvier 2011



Source : AFP (2011)

Méthodologie et méthode d'analyse

Les indicateurs de développement régional permettent aux décideurs de suivre et évaluer l'état du développement socio-économique régional. Cependant, un tableau de différents indicateurs ne donnerait pas une image claire vu l'hétérogénéité de ces indicateurs selon le domaine qu'ils couvrent. En effet, la multiplicité des dimensions du développement empêche d'effectuer des comparaisons temporelles ou spatiales. À cette fin, la méthode d'Analyse en composantes principales (ACP) sera utilisée afin de répondre à ce problème et montrer la disparité en matière du développement entre les délégations du Sud-est. L'ACP permet de regrouper les indicateurs initiaux en un nombre limité d'indicateurs synthétiques appelés facteurs qui seront plus simples et plus clairs à interpréter à la différence de l'information initiale qui est trop abondante pour être exploitée dans son état brut (Lebart *et al.*, 1997). Cette méthode permet de dresser une typologie des régions suivant leur ressemblance sur la base de ces facteurs (Jaouad *et al.*, 2009). Elle s'applique à des variables quantitatives et qui permet de faire la synthèse de

l'information contenue dans un grand nombre de variables (Falissard, 1998). Pour appliquer cette méthode on part d'un tableau rectangulaire, représentant toutes les données, en plaçant en ligne les délégations et en colonnes un ensemble d'indicateurs régionaux du développement. L'ACP cherche à établir, dans notre exemple, une similarité entre les délégations c'est à dire chercher et fixer des groupes des délégations homogènes concernant l'accès aux indicateurs de développement. Les données sont issues de 11 indicateurs régionaux de développement déterminés par l'Office du Développement de Sud (ODS) relatifs à l'année 2009 pour la région du Sud-est¹⁸¹. Ces indicateurs sont essentiellement sociaux et reflètent le niveau de vie de la population des différentes régions du Sud-Est tunisien.

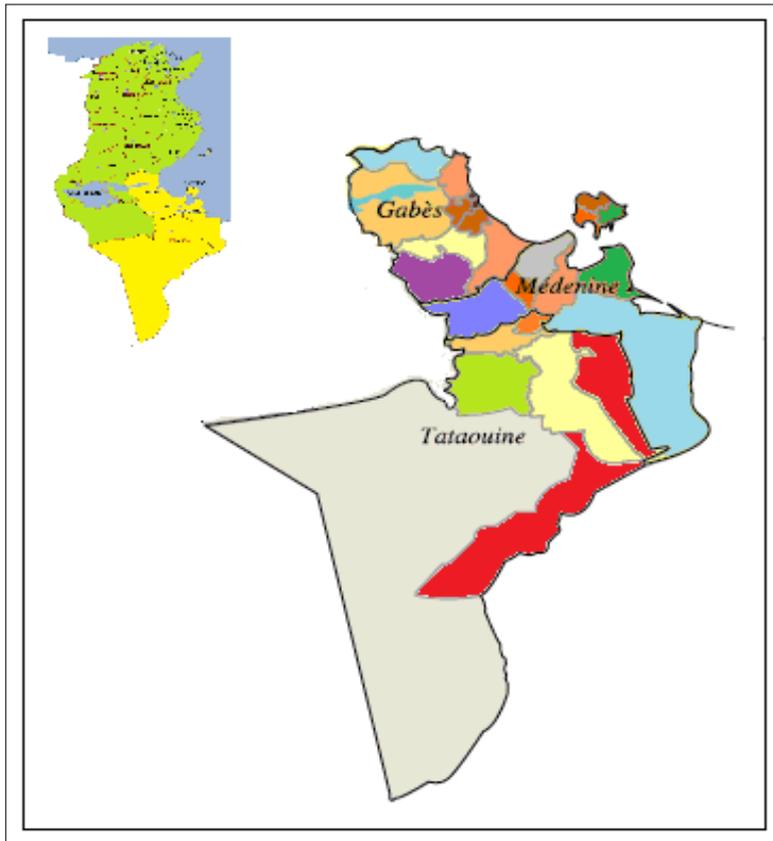
Notre zone d'étude

La zone d'étude est composée de trois gouvernorats de Sud-est (Gabès, Médenine et Tataouine) qui sont divisés en 26 délégations (Figure 8). Cette zone se caractérise par un climat aride marqué par une pluviométrie faible et irrégulière (50 à 200 mm/an) avec des températures élevées. D'origine nomade et semi-nomade, la population de la région a connu un processus de fixation et de sédentarisation progressive depuis l'intervention coloniale, vers la fin du XIX^e siècle. Ce processus s'est traduit au niveau de l'activité sociale et économique par la désagrégation des anciennes structures tribales et communautaires et par la mise en difficulté de l'ancien système de production, basé essentiellement sur l'élevage pastoral et l'agriculture en sec (Didier *et al.*, 2006). Au niveau économique, la région est caractérisée par la présence :

- d'un secteur artisanal et industriel basé sur l'exploitation des ressources pétrolières de l'extrême-Sud et sur les unités manufacturières de transformation principalement dans les branches des matériaux de construction, du textile et de l'agro-alimentaire et aussi le pôle d'industries chimiques à Gabès ;
- d'une branche touristique avec la zone touristique de Jerba-Zarzis qui constitue l'un des principaux lieux de concentration entre les établissements touristiques du pays ;
- d'une activité importante du secteur de la pêche ;
- du secteur agricole marqué par l'oléiculture et l'élevage caprin et ovin ;
- du commerce informel avec la Libye.

¹⁸¹ Le choix limité du nombre des indicateurs (11) utilisés dans l'ACP s'explique par la disponibilité des données socio-économiques par délégation dans le zone de Sud-est Tunisien. Les indicateurs choisis sont : V1 : Nombre des bénéficiaires d'électrification, V2 : Nombre des bénéficiaires d'électrification en milieu non communal, V3 : Nombre des bénéficiaires de l'eau potable, V4 : Nombre des bénéficiaires de l'eau potable en milieu non communal, V5 : Taux de branchement à l'ONAS en milieu communal, V6 : taux de branchement aux réseaux téléphoniques, V7 : Nombre d'abonnés à l'ADSL, V8 : Taux des accouchements assistés, V9 : Ratio : (1/Taux de chômage), V10 : Ratio : (1/taux d'analphabétisme), V11 : Ration : (1/ taux de vulnérabilité), avec Taux de vulnérabilité des familles : (Familles nécessiteuse *100 / nombre totale des familles).

Figure 8. Localisation de la zone d'étude



Source : notre élaboration

Résultats : application de l'ACP

L'application de la méthode de l'Analyse en Composante Principale, en utilisant le logiciel *XLSTAT*, montre que les deux premiers axes (F1 et F2) totalisent à eux seuls 64,13 % de la variabilité totale de l'analyse (tableau1).

Tableau 1. Variabilité des facteurs principaux

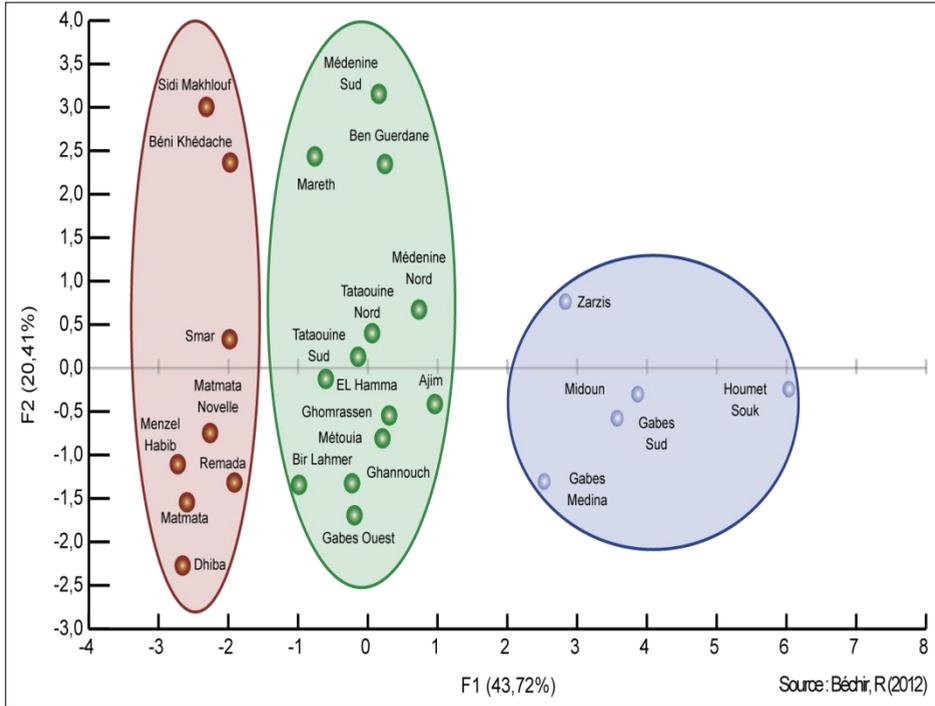
Axe	Variabilité (%)	Pourcentage cumulé
F1	43.716	43.716
F2	20.414	64.13
F3	15.110	79.240
F4	7.278	86.517
F5	5.404	91.921
F6	2.532	94.453
F7	2.308	96.761
F8	1.562	98.323
F9	1.088	99.412
F10	0.522	99.933
F11	0.067	100

Source : résultat de l'application de l'ACP

On se limitera dans l'interprétation des résultats à l'étude de ces deux premiers facteurs et du plan qu'ils engendrent. Le premier axe F1 représente 43.72 % de la variabilité observée, il est corrélé aux indicateurs d'infrastructures et d'équipements tels que ; le nombre de bénéficiaires d'électrification, le nombre de bénéficiaires de l'eau potable, le taux de branchement aux réseaux téléphoniques, le nombre d'abonnés à l'ADSL, le taux d'analphabétisme et le taux de vulnérabilité des familles¹⁸². L'axe F2 est essentiellement corrélé au nombre des bénéficiaires en milieu non communal (V2), au nombre de bénéficiaires de l'eau potable en milieu non communal (V4) et au taux des accouchements assistés (V8).

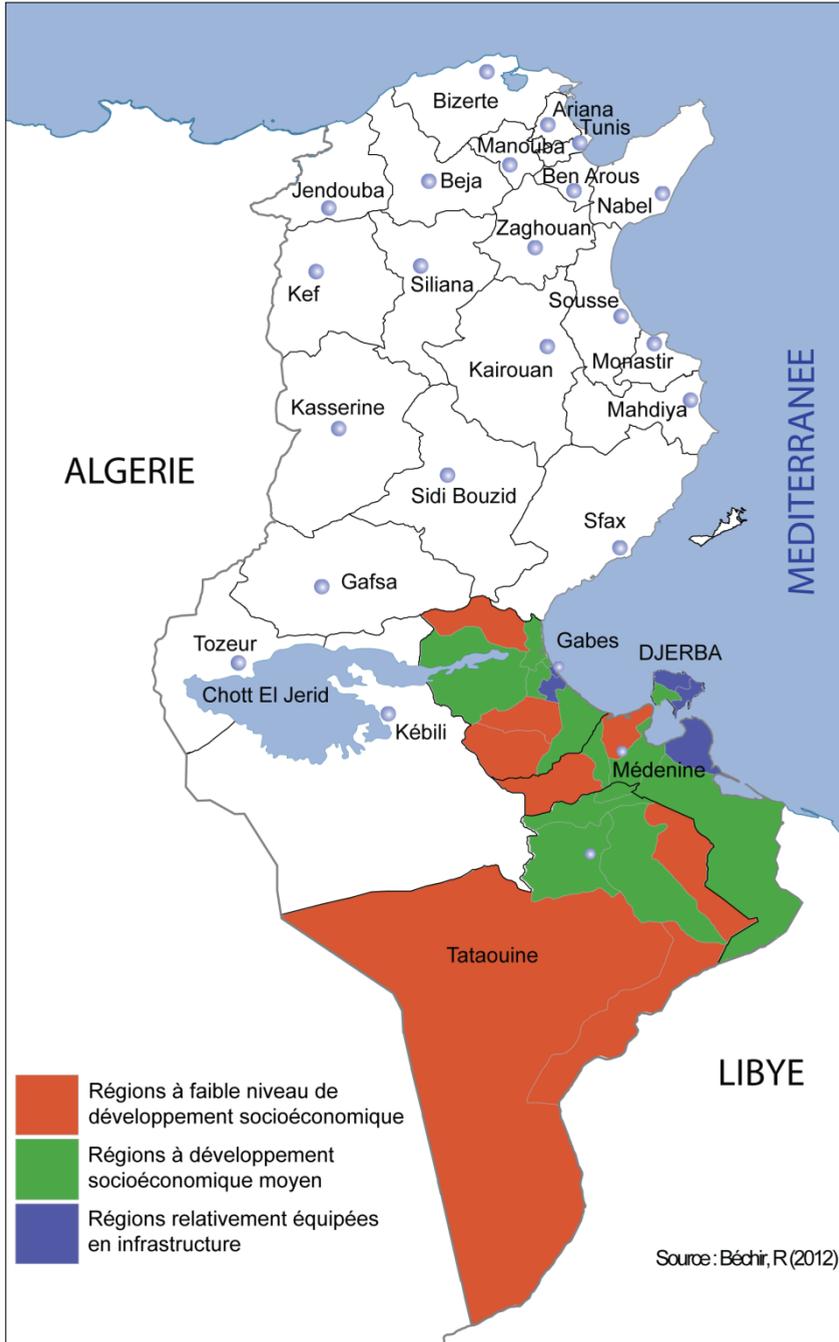
¹⁸² Pour interpréter la signification des deux axes d'abscisse et d'ordonné du graphique de l'ACP on doit se baser surtout sur le tableau du cosinus carré des variables obtenu par l'utilisation de logiciel XLSTAT. Dans ce contexte, pour les axes F1 et F2, on cherche la plus grande valeur de cosinus carré pour chaque indicateur et par suite on peut interpréter l'appartenance de chacun des 11 indicateurs aux axes F1 et F2.

Figure 9. Position des groupes socioéconomiques sur le plan factoriel (axes F1 et F2)



Schématiquement, on peut distinguer trois groupes homogènes sur le plan factoriel (F1, F2), les délégations relativement équipées en infrastructure (à droite de la figure 9), les délégations à développement socio-économique moyen (au centre de la figure 9) et les délégations les moins équipées (à gauche de la figure 9). Ces trois groupes homogènes peuvent être représentés sur la figure 10.

Figure 10. Répartition des délégations du sud-est selon les groupes typologiques de l'ACP



Des régions à faible niveau de développement socio-économique

La croissance économique qu'a connue le Sud-est depuis plusieurs années a abouti à un déséquilibre spatial entre le littoral et l'intérieur de cette zone. En effet, les délégations « défavorisées » constitués par ; Sidi Makhlouf, Beni Khédache, Rmada, Dhiba, Smar, Manzel Habib, Matmata et nouvelle Matmata sont caractérisés par l'aridité avec une exploitation excessive des ressources naturelles (Béchir, Khattali, 2011). Ils ont gardé une structure à dominante rurale, avec une insuffisance de performances réalisées en termes de développement humain où le taux de familles nécessiteuses tourne autour de 12,1 % à 37,24 % (Tableau 2).

Tableau 2. Taux de vulnérabilité des familles aux délégations défavorisés du Sud-Est tunisien (année 2005)

Délégation	Familles nécessiteuses	Nombre total des Familles	Taux de vulnérabilité des familles (%)
Sidi Makhlouf	582	4779	12,1
Béni Khédache	826	5538	14,9
Total du gouvernorat de Médenine	5671	90000	6,3
Rmada	340	1773	19,17
Dhiba	289	776	37,24
Smar	380	2493	15,24
Total du gouvernorat de Tataouine	4112	26575	15,47
Manzel Habib	678	2 122	31,95
Matmata	485	1 395	34,76
Matmata nouvelle	1021	3 615	28,24
Total du gouvernorat de Gabès	11721	69 703	16,81

Source : INS et nos calculs

L'analyse des indicateurs régionaux de développement montre qu'un effort devrait être apporté, surtout pour l'accès des ménages aux services de base, dans ces délégations défavorisées qui sont des régions qui souffrent de l'absence d'une bonne gouvernance et d'une politique cohérente de développement à long terme d'une part, et de leur faible intégration dans le tissu régional et national d'autre part.

Des régions à développement socio-économique moyen

Ce groupe est formé de quatre délégations de gouvernorat de Médenine (Médenine-sud, Médenine-nord, Ben Guerdane et Ajim), cinq délégations de gouvernorat de Gabès (el Hamma, Mareth, Metouia, Ganouche et Gabès-ouest) et quatre délégations de gouvernorat de Tataouine (Bir lahmer, Tataouine-sud, Tataouine-nord et Ghomrasen). Ces régions sont marquées par une population à dominante urbaine. Elles ont connu depuis les années 70, un développement

économique renforcé par le secteur privé avec l'apparition des zones industrielles telles que celle de Médenine-sud et de Ganouche (ODS, 2009). Cet effort d'investissement a permis de créer plusieurs postes d'emploi mais le taux de chômage dans la région reste élevé. En effet, aujourd'hui, l'activité industrielle est encore limitée en raison de l'absence d'un environnement industriel important, du manque des fonds d'investissement locaux, et des coûts additionnels du transport pour l'écoulement de la production. Notons ici que cette région du sud-est est connue par sa longue tradition en matière d'immigration surtout vers la France et vers la Libye. Ainsi, la population locale de cette zone a profité de la proximité géographique de la frontière libyenne pour créer une dynamique économique basée sur ce qu'on appelle «souk libya» marqué par le commerce informel. Ce commerce, malgré ses inconvénients qui touchent l'économie nationale, a permis l'amélioration du niveau de vie et la fixation de la population dans la zone du sud.

Des régions équipées en infrastructure et à haut niveau de développement

Ce groupe est formé de deux délégations de Gabès (Gabès Medina et Gabès-sud), deux délégations de l'île de Djerba et la délégation de Zarzis où le tourisme se présente comme le secteur économique principal. En effet, en 2009 le nombre des nuitées avoisine les 8.569 millions et le taux d'occupation des hôtels dépasse le 60 %. Dans ce contexte, l'île de Djerba est devenue un pôle touristique de renommée internationale. Ces délégations, comportent plus de 96 unités hôtelières ayant une capacité totale de 35 000 lits.

Tableau 3. Évolution des indicateurs touristiques au gouvernorat de Médenine (région de Djerba-Zarzis)

Désignation	2003	2004	2005	2006	2007	2009
Arrivées globales	969200	1165053	1237531	1213095	1314769	1196366
Nuitées globales	6496188	8169900	8760888	8882635	9117209	8569527
Emplois directs	18658	18789	19333	19000	19000	15469

Source : ODS (2010)

Le développement du tourisme à l'île de Djerba est stratégique. L'État tunisien a été l'acteur initial par ses investissements et ses avantages fiscaux et financiers consentis aux établissements touristiques. Ainsi, la présence de l'aéroport international « Djerba-Zarzis », d'infrastructures routières contribue à en faire un centre touristique important et un générateur de croissance économique pour la région. Ce secteur touristique a créé des emplois directs et indirects, le nombre d'emplois directs, lié à l'hôtellerie, correspond en 2009 pour l'ensemble de la zone Djerba-Zarzis à quelques 15 500 postes de travail. L'emploi indirect est lié surtout à la construction des complexes hôteliers, aux services, à l'artisanat, au transport, etc., mais ceci reste toujours lié à la stabilité du secteur touristique.

Quand à la délégation de Zarzis, à côté du secteur touristique, elle est connue par son port de pêche et de commerce ainsi que par la zone franche implantée il y a quelques années. En outre, du fait de son climat côtier favorable, l'olivier occupe une place particulière avec une

superficie de 61500 ha soit 33 % de la superficie oléicole du gouvernorat. La production est transformée par 63 huileries dont la majorité est moderne. Concernant la ville de Gabès, elle abrite une activité économique diversifiée, notamment un secteur industriel important spécialisé dans l'industrie chimique notamment le traitement des phosphates tunisiens. Le port de la ville est le quatrième port de commerce du pays en termes de chiffre d'affaires. Gabès abrite aussi une infrastructure d'exploitation pétrolière *off-shore* et pétrochimique. L'infrastructure de base de la ville de Gabès est en pleine mutation, progressant vers une situation très favorable et attractive. Aussi, la ville de Gabès est connue par sa palmeraie qui s'étend sur un ensemble d'une dizaine d'oasis. L'importante récolte des grenades dans ces oasis côtiers a permis d'améliorer la situation socio-économique des agriculteurs. Par rapport à ce produit agricole, des études des produits « d'appartenance d'origine contrôlées » ont commencé pour identifier les grenades de Gabès.

Discussion et solutions proposées

Historiquement, la Tunisie a connu une croissance économique accompagnée d'une amélioration, à des degrés divers, des conditions de vie de la population dans le pays. Mais, cette amélioration s'est souvent accompagnée d'une polarisation spatiale croissante et l'aggravation même de certains écarts. Les fruits du développement ont été inégalement répartis sur les différentes régions du pays et la croissance socio-économique a favorisé certains gouvernorats beaucoup plus que d'autres, dans ce contexte, le sud-est se présente comme l'une des régions défavorisées en Tunisie. Cette inégalité spatiale entre les régions est, en réalité, le produit de la concentration des services et de l'appareil de production avec une mauvaise gouvernance gouvernementale. Ainsi, et depuis l'indépendance, la Tunisie a maintenu les principaux traits de son organisation spatiale, à savoir la primauté de la capitale et la littoralisation (Belhedi, 2005). La construction de l'État-Nation et la priorité accordée aux villes dynamiques, à la compétitivité industrielle et à l'ouverture commerciale, expliquent à la fois la centralité de la ville de Tunis et le développement des espaces littoraux dans la dynamique spatiale, économique et migratoire. L'inégalité spatiale s'est traduite par la concentration des revenus, des richesses et des investissements et par de profonds écarts de développement au détriment des régions de l'arrière pays. Le caractère centralisé des ministères sectoriels a rendu la coordination régionale difficile et peu efficace. De plus, les administrations régionales ne disposent que de ressources et de capacités très limitées (MDR, 2011). Avec la disparité qui caractérise les régions et les gouvernorats de la Tunisie, on trouve une disparité territoriale dans la même région ce qui nourrit un sentiment d'injustice engendrant plusieurs problèmes politiques, économiques et sociaux et c'est le cas du Sud-Est tunisien. Ainsi, ce dernier est marqué par la présence de territoires souffrant d'une crise multiforme. Celle-ci peut prendre la forme d'une crise de gestion des ressources naturelles dont la mobilisation a servi de palliatifs à des politiques de développement basées sur les ressources humaines et sur la maîtrise de la technologie. Le taux de chômage au niveau de ces régions ainsi que le taux de pauvreté demeurent relativement élevés par rapport à la moyenne nationale (Abaab, Elloumi, 2009). La réduction des disparités territoriales nécessite, à cet effet, d'améliorer l'infrastructure de base avec une redéfinition du rôle des espaces économiques et un redécoupage régional aussi bien dans le milieu rural, où la transformation des structures et la réduction des écarts entre secteur moderne et traditionnel doivent s'accompagner par des sessions de formation des agriculteurs et par la mobilisation des personnes ressources qualifiées, que dans le milieu urbain, où l'état de concentration du réseau doit évoluer vers des

formes d'organisation décentralisées, intégrées au plan régional et utilisatrices de main-d'œuvre (El Ansar, 2009).

Aujourd'hui, le développement régional au Sud-est souffre de plusieurs handicaps, tels que :

- l'absence d'une information statistique actualisée périodiquement liée surtout au problème de la pauvreté au niveau régional, ce qui entraîne des problèmes en ce qui concerne l'élaboration des grands axes relatifs au développement régional ;
- l'absence des études stratégiques nationales au niveau régional ;
- les retards dans l'exécution de plusieurs projets au niveau régional ;
- la centralisation des décisions concernant l'octroi des crédits et des primes d'investissement au profit des entrepreneurs, ainsi que la complexité et la lourdeur des procédures administratives ;
- l'insuffisance de l'infrastructure de base ce qui représente un frein à l'attraction des investisseurs.

Pour pallier à ces handicaps, l'un des devoirs majeurs auxquels doivent répondre les autorités publiques consiste à corriger les déséquilibres régionaux grâce à l'impulsion d'une dynamique de convergence entre les régions. Le développement régional est le moyen privilégié pour relever ces défis. Il a pour objectif d'accroître le potentiel socio-économique et environnemental. À cet égard, il favorise une dynamique de développement équilibré, et l'atténuation voire l'élimination des disparités territoriales et ce par des stratégies et politiques de développement adoptées permettant la préservation des ressources naturelles et la création des activités génératrices de revenus et par conséquent l'amélioration du niveau de vie des populations.

L'enjeu aujourd'hui est, donc, l'amélioration des conditions de vie surtout des familles rurales et pauvres au Sud-Est tunisien. Pour cela, et afin de mettre les programmes de développement au service du développement rural, il faut améliorer la gouvernance locale en renforçant le rôle du citoyen, et innover les méthodes d'évaluation des projets de développement. D'où la nécessité de trouver une politique qui comporte les projets suivants :

- un projet macro-économique favorable au développement agricole et à la promotion des zones rurales de la région ;
- un vrai projet participatif de gestion des ressources naturelles, fondée sur la responsabilisation des usagers et sur la valorisation et le sauvegarde du patrimoine de la région ;
- un projet spécifique d'emploi des ruraux et de lutte contre la pauvreté ;
- un vrai projet d'équipement des zones rurales, dans le cadre d'une politique concertée d'aménagement du territoire ;
- un projet pour le développement des capacités professionnelles des populations rurales et pour l'enrichissement de leur environnement culturel, social et politique ;
- un projet d'intégration effective de la femme rurale dans le processus du développement ;
- nécessité de la mise en place d'une synergie institutionnelles considérable entre les différents partenaires œuvrant dans le domaine du développement rurale (comité de développement, AIC, GIC, Union des agriculteurs, différents arrondissements du

CRDA, Direction régionales des ministères, BTS, les autorités locales et régionale, l'IRA, sociétés civiles, partis politiques, etc.).

Ainsi, et afin de réaliser des résultats en matière d'amélioration du niveau de vie au Sud-est, faut-il que les politiques régionales adoptent :

- l'abandon de gestion par objectif des programmes (GOP) au profit d'une gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- l'innovation dans les méthodes d'évaluation des projets et programmes de durabilité ;
- le renforcement de la responsabilité sociale et sociétale du secteur privé ;
- le renforcement du rôle du citoyen dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ;
- le renforcement de la bonne gouvernance de la gestion administrative des projets ;
- la mise en place d'une approche de planification et d'évaluation participative des politiques publiques ;
- la création et animation d'un circuit touristique entre les délégations marquées par des patrimoines naturels et archéologiques.

Ainsi, les délégations de Beni Khédache (gouvernorat de Médenine), Matmata (gouvernorat de Gabes), Ghomrassen (gouvernorat de Tataouine), par exemple, et pour leurs potentiels naturels et culturels, peuvent devenir des pôles de tourisme montagneux. En effet, les Ksour situés au dessus des montagnes de Beni Khedache font partie du patrimoine culturel du Sud tunisien et témoignent de son évolution historique et sociologique. Ceci peut servir à long terme de levier pour un véritable essor du tourisme culturel ou plus exactement de l'éco-tourisme. Le secteur de l'artisanat occupe aussi une place importante dans l'économie régionale eu égard le rôle qu'il joue dans la promotion de la région et le soutien des autres secteurs économiques. Et pour ce faire, des investissements doivent être mobilisés dans les délégations qui regorgent de potentialités et de richesses insondables telles que Gabès, el Hamma, Matmata et Sidi Makhlouf. En outre, il faut profiter de la situation géographique et frontalière des délégations de Smar, Dhiba et Ben Guerdane, qui peuvent faire appel à des investissements dans les industries agroalimentaires par la transformation des diverses variétés de productions locales destinées à exporter vers la Libye.

Conclusion

Aujourd'hui, la disparité régionale bloque les zones de l'intérieur du pays, ainsi, le présent travail a montré qu'il existe au moins trois groupes de délégations, au Sud-est, qui se distinguent nettement par le niveau de développement. Cette situation nécessite de repenser les actions des programmes et projets de développement au niveau de ces régions dans un objectif de dépasser les limites écologiques, économiques et sociales. Ceci nécessite aussi une nouvelle répartition spatiale et un nouveau découpage régional qui remet en cause la répartition équitable des investissements entre les régions, et la nécessité de traiter zone par zone, suite à une approche participative, les problèmes et les défaillances socio politiques pour en tirer les conclusions et les perspectives de développement adéquates qui en résultent. D'où, la nécessité d'appliquer des politiques d'aménagement des territoires défavorisés qui agissent à posteriori pour corriger ces inégalités socio-spatiales. Cela ne doit pas se limiter à la réalisation de chantiers, de pistes agricoles, d'électrification ou d'amélioration de l'habitat. Il est nécessaire d'avoir une vision de développement régional qui considère en priorité les besoins réels de chaque délégation.

Références

- Abaab A., Elloumi M., 2009, « Ajustement, mondialisation et zone difficiles : politiques de développement et stratégies des acteurs (le Sud tunisien) », pp. 217-229, in : Actes du séminaire internationale DELZOD.
- Agence France-Presse (AFP), 2011, « Pourquoi Sidi Bouzid ? », Rapport de travail en collaboration avec le collège international des sciences du territoire, CIST, [en ligne], disponible sur <http://www.gis-cist.fr/index.php/main-sections/axes-de-recherche/geomedia/dossiers-du-cist/pourquoi-sidi-bouzid/>
- Béchir R., Khattali H., 2011, « Développement durable et amélioration du niveau de vie au gouvernorat de Tataouine (Sud-Est tunisien) », *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, New Médit*, 2, Vol. 10, pp. 18-24.
- Béchir R., Ounalli N., Abichou H., Sghaïer M., 2011a, « Organisation territoriale en Tunisie », Rapport du travail dans le cadre du projet A2DTRM, [en ligne], [consulté en Juin 2011], disponible sur <http://a2dtrm.iamm.fr>.
- Béchir R et al., 2011b, « L'inégalité territoriale dans le Gouvernorat de Médenine (Sud-Est tunisien), une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux d'amélioration des conditions de vie », *Revue des Régions Arides*, 26 (2/2011), pp.3-21.
- Belhedi A., 1998, « Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie », *Cahiers du Ceres*, 20, pp. 15-78.
- 1999, « Les disparités spatiales en Tunisie : État des lieux et enjeux » *Revue Méditerranée*, 1-2, pp. 63-72.
- Belhedi A., 2005, « Dynamique économique régionale. Traits et tendances récentes, analyse structurelle-résiduelle », *Cybergeo*, article 310, [en ligne], disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/3376>.
- Chouchane A., Natsuko O., Castel V., 2011, « Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économiques », *Notes économiques de l'AfDB*, [en ligne] , [consulté le 11 Mars 2011], disponible sur http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/North%20Africa%20Quarterly%20Analytical%20Fran%20C3%A7ais%20ok_North%20Africa%20Quarterly%20Analytical.pdf.
- Didier G. et al., 2006, *Entre Désertification et développement La Jeffara tunisienne*, Tunis, Éd. Cérès, IRA, IRD, 345 p.
- El Ansari R., 2009, « Dynamique régionale et développement inégal au Maroc », Communication au colloque international ; Inégalités et développement dans les pays méditerranéens, Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie, [En ligne], [consulté le 20 Mai 2009], Disponible sur http://www.abhato.net.ma/index.php/fre/content/download/11653/192387/file/Dynamique_regionale_et_developpement_inegal_au_Maroc.pdf.
- Falissard B., 1998, *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de vie*, Paris, Éd. Masson, coll. Évaluation et statistiques, 332 p.

Genin D., Guillaume H., Ouessar M., Ouled Belgacem A., Romagny B., Sghaier M., Taamallah H., éd., 2006, *Entre la désertification et le développement : la Jeffara tunisienne*, CERES, Tunis, 346 p.

Hauret L., 2005, « Analyse économique de la dimension géographique de la pauvreté, une application à la Région lorraine », *Recherches et Prévisions*, 79, pp. 110-114.

Institut National de la Statistique, 2005, *Les Résultats de recensement général de la population et de l'habitat de 2004*, INS, Tunisie.

Jaouad M., Ben Abed M., Tbib A., 2009, « Schéma de développement des régions économiques du sud de la Tunisie : points de repères et indices de développement », pp. 557-565, in : Actes du séminaire international DELZOD.

Lebart L., Morineau A., Piron M., 1997, *Statistique exploratoire multidimensionnelle* DUNOD, Paris, 440 p.

Maldague M., 1992, « Concept de développement rural intégré », Programme en développement rural intégré, Université de Laval, Québec, pp. 239-244.

Ministère du Développement régional (MDR), 2011, « Le Livre blanc du développement régional en Tunisie », Rapport national sur le développement régional, 2011.

Office de Développement de Sud (ODS), 2010, « Le Sud-est en chiffre 1997-2010 », ODS Médenine.

Picouet M., Sghaier M., Genin D., Abaab A., Guillaume H., Elloumi M., 2004, *Environnement et sociétés rurales en mutation. Approches alternatives*, IRD-IRA Ed. Collection latitude 23, Paris, 391 p.

Sandron F., Sghaier M., 2000, « L'approche "indicateurs" pour suivre les relations population-environnement : des concepts à l'expérience », *Sécheresse*, Vol. 11, 3, pp. 171-178.